



Présents Mike Poiré / Bourgmestre, Stefano D'Agostino, Lex Schwind / Échevins
Luc Weiler, Myriam Hansen, Marcel Barros, Lena Gomes, Carine Piette, Claude
Fischer / Conseillers
Aender Schroeder / Secrétaire communal

Excusé(e)(s) //

Ouverture de la séance à 13h30

Rapport suivant l'ordre du jour de la séance

1. Plan de gestion de la forêt communale – Exercice 2026

Le Conseil communal a unanimement décidé d'approuver le plan de gestion annuel pour la forêt communale de Mertzig pour l'exercice 2026, établi par l'Administration de la Nature et des Forêts, Arrondissement NORD, triage de Grosbous.

2. Pacte Nature - Contribution à la séquestration de carbone et renforcement de la résilience des forêts dans le cadre de l'adaptation du climat

Le Conseil communal a unanimement approuvé de mettre en œuvre les principes préconisés dans la mesure 5.11 « Contribution à la séquestration de carbone et renforcement de la résilience des forêts dans le cadre de l'adaptation du climat » du Pacte Nature.

3. Approbation

a. de subsides

- Le Conseil communal a décidé par 6 contre 2 voix, et une abstention d'allouer un subside ou payer une cotisation aux associations / fondations suivantes :

• Initiative – Devoir de vigilance	1'000€
------------------------------------	--------

- Le Conseil communal a unanimement décidé d'allouer un subside ou payer une cotisation aux associations / fondations suivantes :

• Noël de la Rue asbl	50.00€
• Tukwatanisse (UGANDA) asbl	50.00€
• Fondation Lëtzeburger Guiden a Scouten	50.00€

b. de subsides aux associations locales

Le Conseil communal a unanimement décidé d'allouer un subside ou payer une cotisation aux associations suivantes :

CLUB / ASSOCIATION	Subsides
Club des Jeunes Mäerzeg asbl	500,00 €
Chorale	1 000,00 €
Dréimoment asbl	6 500,00
DT Groussbus- Mäerzeg	5 170,00 €
Gaart an Heem	500,00 €
Fanfare Mertzig asbl	13 500,00 €
FC Sporting Mertzig asbl	13 500,00 €
MGM asbl	2 000,00 €
RC Car Mertzig	250,00 €
Repair Café Lëtzebuerg	500,00 €
Sapeurs Pompiers Mertzig asbl	2 250,00 €
Scouts St. Maximilian Kolbe	100,00 €
Turelbaacher Senioren	500,00 €
Viichter a Mäerzeger Geschichtsfrënn	250,00 €

c. d'une convention

Le Conseil communal a unanimement décidé d'approuver la convention conclue entre la société « POST Luxembourg » et le Collège des Bourgmestre et Échevins en date du 21 juillet 2025 et concernant la mise à disposition d'un emplacement pour l'installation d'un mât antennes et d'équipements annexes constituant une station de téléphonie mobile.

d. de plusieurs concessions au cimetière

Le Conseil communal a unanimement décidé d'accorder au cimetière de Mertzig les concessions au cimetière pour une durée de 30 ans à :

Nom	Prénom
Dunkel	Rita
Cossaro	Paolo
Cossaro	Elda
Cossaro	Maria
Cossaro	Enrico
Weber	Michel
Maquille	Steve
Maquille	Alexandra

e. du compte administratif 2023

Le Conseil communal a décidé à l'unanimité des voix d'arrêter provisoirement le compte administratif de l'exercice 2023.

f. du compte de gestion 2023

Le Conseil communal a décidé à l'unanimité des voix d'arrêter provisoirement le compte de fin de gestion de l'exercice 2023.

g. de plusieurs décomptes

Le Conseil communal a unanimement approuvé les décomptes, au montant total de 2'105'086.64€.

4. Organisation scolaire 2025/2026

a. Occupation des postes

Le Conseil communal a unanimement décidé de procéder à l'occupation des postes du personnel enseignant affecté pour l'année scolaire 2025/26, comme suit :

Cycle 1

Maus (Précoce)	PLETSCHETTE Carole FEYEN Carole (Educatrice)	Container C1 RdCh salle 1
Beien	BIDOLI Anne MARQUES FONSECA Diana (Educatrice)	Container C1 RdCh salle 2
Fräschen	HAU Nadine	Container C1 1 ^{er} étage salle 5
Päiperlécken	CHABOISSIER Emmy	Container C1 1 ^{er} étage salle 6
Himmelsdéiercher	SCHUSTER Nadine (<i>Coordinatrice</i>)	Container C1 1 ^{er} étage salle 7
Autre intervenant	HUBSCH Pascale ORIGER Brigitte	

Cycle 2

C2.1	GOEDERT Fabienne	Bâtiment principal 1 ^{er} étage salle 11
C2.1	GOERENS Anna	Bâtiment principal 1 ^{er} étage salle 15
C2.2	WELTER Claudine HINGER Carole	Bâtiment principal 1 ^{er} étage salle 10
C2.2	WILSON JR. Derek	Bâtiment principal 1 ^{er} étage salle 14
Autres intervenants :	KUFFER Myriam (<i>Coordinatrice</i>) GONCALVES TEIXEIRA Diogo SCHNEIDER Anja ORIGER Brigitte	Bâtiment principal 1 ^{er} étage salle 12

Cycle 3

C3.1	KIEFFER Lena	Bâtiment principal 1 ^{er} étage salle 20
C3.1	BACKENDORF Lis	Bâtiment principal 1 ^{er} étage salle 18
C3.2	FERREIRA Wendy	Bâtiment principal 1 ^{er} étage salle 21
C3.2	FURLANI Jessica	Bâtiment principal 1 ^{er} étage salle 16
Autres intervenants :	BORMANN Sandy CASTANHO Nina (<i>Coordinatrice</i>) MOURA OLIVEIRA Jessica MOREIRA Ricardo	Bâtiment principal 1 ^{er} étage salle 19

Cycle 4

C4.1	OTTELE Julie	Container C4 RdCh salle 1
C4.1	SCHAUL Annick ZIMMER Manon	Container C4 RdCh salle 2
C4.2	BATTISTELLA Joanna JUNGELS Joé (<i>Coordinateur</i>)	Container C4 1 ^{er} étage salle 4
C4.2	SCHMITZ Nancy	Container C4 1 ^{er} étage salle 5
Autres intervenants :	KASS Martine MOREIRA Ricardo	

b. Plans de surveillance

Le Conseil communal a unanimement décidé d'approuver les différents plans de surveillance élaborés par le personnel enseignant pour l'année scolaire 2025/26.

5. Aménagement communal

a. Droit de préemption

Le Conseil communal a unanimement décidé de renoncer au droit de préemption quant au terrain à bâtir, enregistré sous le numéro « 697/6855 », section A de Mertzig, situé à Mertzig, Rue de l'Ecole.

b. Approbation d'un morcellement

Le Conseil communal a décidé unanimement d'approuver le plan de morcellement présenté par la société « Eagle Estates » de Luxembourg pour morceler plusieurs parcelles inscrites au cadastre de la Commune de Mertzig, section A de Mertzig, et enregistrées sous les numéros 1303/6231 et 1303/6364 (partie) en plusieurs nouvelles parcelles.

c. Modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « quartier existant » - partie écrite

Le Conseil communal a décidé unanimement d'adopter la modification de certains articles de la partie écrite du « PAP QE » et suivant l'avis de la cellule d'évaluation du 13 août 2025.

6. OSNOS – Nomination d'un délégué au Conseil d'administration

Le Conseil communal a unanimement décidé de proposer Mme Sonia Almeida de Sousa de Mertzig comme représentant de la Commune de Mertzig au sein du Conseil d'administration de l'Office social « OSNOS » pour la période 2026-2031.

7. Confirmation des plusieurs règlements temporaires de circulation

- Le Conseil communal a décidé unanimement de confirmer le règlement temporaire de circulation édicté par le Collège des Bourgmestre et Échevins en date du 16 juillet 2025 et portant réglementation de la circulation dans les « Rue de Vichten » et « Rue Zéchel » à Mertzig.
- Le Conseil communal a décidé unanimement de confirmer le règlement temporaire de circulation édicté par le Collège des Bourgmestre et Échevins en date du 22 août 2025 et portant réglementation de la circulation dans la Rue Principale à Mertzig.
- Le Conseil communal a décidé unanimement de confirmer le règlement temporaire de circulation édicté par le Collège des Bourgmestre et Échevins en date du 29 août 2025 et portant réglementation de la circulation à l'occasion de la kermesse à Mertzig.

8. Modification du règlement général de circulation

Le Conseil communal a unanimement modifié le règlement de circulation communal du 09 juin 2015 comme suit :

Art. 1^{er}.

Dans l'annexe 1 "Dispositions particulières", la rubrique concernant la rue « **Zechel** » et « **Rue de Vichten** » à **Mertzig** est modifiée par la disposition suivante :

Suppression des « Zones de stationnement à durée limitée »

Les deux zones de stationnement à durée limitée dans la Rue Zechel et la Rue de Vichten sont supprimées et remplacées par des zones de stationnement ordinaires.

5/4/1	Stationnement avec disque - stationnement interdit, excepté sur les emplacements marqués ou aménagés	de la maison 1b jusqu'à la maison 5, du côté pair, jours ouvrables , lundi à vendredi 8h00 à 18h00 (max.3h00)	09/06/2015 11/11/2015	 excepté sur les emplacements aménagés  jours ouvrables lundi - vendredi 08.00 - 18.00h excepté 2h
-------	--	---	--------------------------	---

Art. 2.

Les infractions aux dispositions de la présente modification sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

9. Fixation de l'impôt commercial et foncier pour 2026

- Le Conseil communal a décidé unanimement de fixer le taux de l'impôt commercial pour l'année 2026 comme suit :

300 %

- Le Conseil communal a décidé unanimement de fixer les taux de l'impôt foncier pour l'année 2026 comme suit :

A	400%	Propriétés agricoles
B1	500%	Constructions industrielles ou commerciales
B2	400%	Constructions à usage mixte
B3	400%	Constructions à autre usage
B4	400%	Maisons unifamiliales, maisons de rapport
B5	500%	Immeubles non-bâties autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation
B6	600%	Terrains à bâtir à des fins d'habitation

10. Fixation des prix du repas sur roues

Le Conseil communal a décidé unanimement de fixer à partir du 1^{er} janvier 2026 le prix du « repas sur roues » par menu livré à € 20,38 TTC.

11. Modification du règlement communal concernant l'utilisation des toitures communales

Le Conseil communal a décidé unanimement d'arrêter le règlement concernant l'utilisation des toitures de divers bâtiments communaux, comme suit :

Article 1.-

Le présent règlement a pour objet de réglementer l'utilisation de la toiture des bâtiments communaux suivants :

- Maison communale // 22 rue Principale // L-9168 Mertzig
- Atelier communal // 22 rue Principale // L-9168 Mertzig
- Atelier communal // 18 rue Principale // L-9168 Mertzig
- Bâtiment scolaire // 22 rue Principale // L-9168 Mertzig
- Centre d'Incendie et de Secours de Mertzig // 22 rue Principale // L-9168 Mertzig
- Bâtiment « Al Schoul » // 31A rue Principale // L-9168 Mertzig
- Bâtiment « Al Post » // 19 rue Principale // L-9168 Mertzig

Article 2.-

A cette fin, le Collège des Bourgmestre et Échevins est chargé d'élaborer une convention qui fixe entre autres les conditions et modalités d'une mise à disposition de la surface de toitures à la coopérative qui se formera entre les communes du Warkdall.

Les habitants de ces communes peuvent devenir coopérateurs de cette coopérative, qui est responsable pour la réalisation et l'exploitation de l'installation solaire.

12. Communications

Le Collège des Bourgmestre et Échevins a informé le Conseil communal sur les projets et dossiers d'actualité ainsi que sur les travaux à court et moyen terme.

Clôture de la séance à 15h30
